

**Bruxelles Royal Yacht Club**  
**Port de Plaisance de Bruxelles**  
**RÉSERVATION D'EMPLACEMENT**

Formulaire à renvoyer au secrétariat en double exemplaire dûment complété, accompagné du paiement. Cette réservation n'aura d'effet qu'en fonction des emplacements disponibles et des possibilités de grutage. Elle sera irrévocable et définitive dès que vous aurez reçu le document d'acceptation du BRYC.

En aucun cas, l'attribution d'amarrage ou d'emplacement ne constitue un droit acquis et ne permet de prétendre soit à une prolongation, soit à une tacite reconduction. Toute résidence à bord est interdite, sauf décision contraire et individuelle du Conseil d'Administration.

Le (la) soussigné(e) : .....

Demeurant : .....

Téléphones : .....

Membre du BRYC (1)                  Non membre (1)                  Propriétaire (1)                  Gestionnaire du bateau (1)

<b>Nom du bateau</b>	
----------------------	--

Longueur hors tout	Largeur hors tout	Tirant d'eau	Poids ou déplacement	Tirant d'air
..... m	..... m	..... m	..... T	..... m

Réserve un emplacement à Bruxelles, suivant les tarifs disponibles dans l'annuaire du BRYC ou sur le site web [www.bryc.be](http://www.bryc.be) ou au secrétariat du club.

Genre d'emplacement (2)

Amarrage	du	au
Sur quai	du	au
Sous hangar	du	au

Mon bateau se trouve actuellement (1)

Amarré au n° .....                  Sur quai                  Sous hangar                  Ne se trouve pas à Bruxelles

Le (la) soussigné(e) déclare par la présente que son bateau est assuré pour les frais de renflouage pour la somme de ..... € auprès de la compagnie ..... jusqu'à la fin de son séjour au BRYC.

Le (la) soussigné(e) déclare par la présente assumer la totale responsabilité découlant de la présente réservation et renoncer à tout recours quelconque à son profit en cas d'incendie, explosion, ou de dommage quelconque à son bateau, ses biens ou autres objets entreposés à quelque titre que ce soit dans les installations du BRYC. Cet engagement concerne tant le BRYC que ses membres, d'autres usagers et tout occupant des installations du BRYC.

Il (elle) s'engage à aviser sans délai sa compagnie d'assurance de la présente disposition et atteste qu'il (elle) est parfaitement informé(e) de ce que la non-exécution de cette disposition peut entraîner la nullité du contrat qui le (la) lie à sa compagnie d'assurance.

Le (la) gestionnaire s'engage solidairement au même titre que le (la) propriétaire et est considéré(e) comme co-responsable. Par la présente, le (la) signataire reconnaît sa parfaite connaissance des conditions de réservation, du règlement d'administration, des statuts du BRYC et du règlement du port; il (elle) s'engage à les respecter.

Il (elle) déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Date

Signature

**Les amarrages sont accordés dans l'ordre de réception des demandes**

(1) Barrer les mentions inutiles

(2) A compléter entièrement et avec précision s.v.p.